



N° 94
DÉCEMBRE
2024

Bulletin Municipal d'information



SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX



📍 1, Place Philippe Pinel

✉ mairiesaintpaul@wanadoo.fr ☎ 05 63 70 60 18

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h
et sur rdv de 13h30 à 17h30





Le mot du Maire.....	3
Etat Civil.....	4
Informations Administratives.....	5-19
Informations Municipales.....	20-24
La Parole aux Associations.....	25-42
Les Pages Jaunes Locales.....	43-47



Toujours soucieux de respecter l'environnement et de réaliser des économies, nous proposons à ceux qui le souhaitent, de recevoir le Bulletin Municipal par e-mail.

Il suffit d'en faire la demande auprès de la Mairie et de communiquer votre adresse e-mail.



Le mot du Maire



Les perturbations de la vie publique nationale nous amènent à penser que la vie publique de proximité reste une fois de plus l'échelon solide, indispensable à l'administration de notre quotidien.

Les crises successives, politiques, financières ou sociétales (COVID, gilets jaunes) ont chaque fois prouvé que les communes, les intercommunalités, les départements et les régions assurent les besoins immédiats nécessaires pour subvenir aux quotidiens des citoyens.

Soyez rassurés, nous sommes à la barre et nous tenons bon malgré les tempêtes, malgré les décisions hasardeuses prises au plus haut niveau de l'état.

Très chers St Paulaises et St Paulais profitez de ces fêtes de fin d'année avec le plus de confiance possible, de tolérance, de respect et d'amour les uns pour les autres ; c'est cela qui éclaire notre monde et qui fait que la vie reste belle.

Votre Maire, Laurent VANDENDRIESSCHE



Laurent VANDENDRIESSCHE

Maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux

Ses adjoints

Les membres du Conseil Municipal

Vous souhaitent à vous et à ceux qui vous sont chers

Une Bonne Année 2025 !





Etat Civil



NAISSANCES

Il est possible que la rubrique « naissances » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Paul-Cap-de-Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance.

De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution.



MARIAGES

DUROUEIX Christophe et DJEZZAR Magali

Le 6 juillet 2024 à Saint-Paul-Cap de Joux



DÉCÈS

BERTRAND Joëlle - 1 impasse du Clot - 77 ans

Décédée le 10 juillet 2024 à Castres

GEA Eliane née COUVEIGNES - 44 avenue Jacques Desplats - 72 ans

Décédée le 14 aout 2024 à Castres

CAUQUIL Philippe - 1 rue Pasteur - 71 ans

Décédé le 16 aout 2024 à Castres

ESTIVAL Claudine née ROUQUETTE - 1612 route de Magrin Lieu-dit « Saint-Amans » - 81 ans

Décédée le 14 octobre 2024 à Castres

BARDOU Jean-Claude - Lieu-dit « Les Gaurels » - 76 ans

Décédé le 30 octobre 2024 à Castres

DALET Yvon - 170 Chemin de la Bouriette - 86 ans

Décédé le 16 novembre 2024 à Toulouse

VINCENT VEUVE LÉARTE Jeanne - 207 Route des Andrieux - 95 ans

Décédée le 13 décembre 2024 à Lavour



Informations Administratives



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Où ?

18 mairies sont équipées dans le Tarn :

Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi

(horaires et détails sur www.tarn.gouv.fr)

Pour rappel, Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait pas partie des mairies équipées.

Comment ?

Prenez rendez-vous dans l'une des 18 Mairies équipées.

Afin de simplifier la démarche, avant votre rendez-vous en Mairie, munissez-vous d'un formulaire Cerfa ou faites la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

www.passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

La pré-demande en ligne ne dispense pas de déposer votre demande en Mairie (présence du demandeur obligatoire quel que soit son âge).

Pour plus d'information et pour connaître les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur : www.service-public.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible **toute l'année**.

Les années de scrutin, l'inscription est possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour (hors situation particulière), à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription peut se faire :

- En Mairie en complétant le formulaire papier (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile)
- En ligne sur demarches.interieur.gouv.fr rubrique « élections »

Vous pouvez consulter à tout moment votre situation électorale sur www.service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen

Quand ?

A partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Pourquoi ?

- Pour obtenir une **attestation de recensement**. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Pour être convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC) ***. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Journée défense et Citoyenneté *

En communiquant une adresse mail à la mairie lors de votre recensement, vous recevrez un message du centre de service national qui vous indiquera la démarche à suivre pour créer votre espace personnel sur **www.majdc.fr** (délai maximum 6 mois).

Vous pourrez ensuite obtenir votre convocation pour la journée défense et citoyenneté.



Où ?

A la mairie de la commune de votre domicile.

Comment ?

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

ESPACE FRANCE SERVICES

PERMANENCES à l'office du Tourisme de Saint-Paul-cap-de-joux de 9h à 12h

(sur RDV au 05 63 70 52 67 ou par mail à France-services@cclpa.fr)

Mardi 17 décembre 2024

Mardi 21 Janvier 2025

Mardi 18 Février 2025

Mardi 18 Mars 2025

Mardi 15 Avril 2025

Mardi 20 Mai 2025

Mardi 17 Juin 2025



Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistants Sociaux du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistants Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Lautrécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

PERMANENCES

Conciliateur de justice

- Mr Jean-Louis SAULIERE - 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h (sauf juillet et août) à la Mairie de Lavour sur RDV au 05 63 83 12 20
- Permanences à la Maison France Services de la CCLPA (Serviès) les lundis après-midis sur RDV au 05 63 70 52 67

Conseiller Départemental

Mr Laurent VANDENDRIESSCHE - mardi matin de 9h30 à 12h à la mairie sur RDV au 05 63 70 60 18



Assistante sociale (Département du Tarn)

Permanences à la mairie de Saint-Paul les mardis et jeudis matins sur RDV au 05 63 37 68 10



AUTABUS Croix-rouge

53 Avenue de Castres 81 700 PUYLAURENS

Renseignements au 05 63 37 68 10



santé
famille
retraite
services

Action sanitaire et sociale MSA

Contact au 05 63 21 61 39



CPAM

Contact au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h au local de l'association (derrière la mairie)

Contact au 05 63 75 39 57 - stpauldejoux@admrtarn.fr

Défense des consommateurs

CDAFAL du Tarn Association Familiale Laïque - 06 33 41 31 04 // 05 63 48 73 07 - cdafal.81@hotmail.fr



CLCV : Association Nationale Agréée de défense des consommateurs et usagers

Les lundis à Saix (Place Jean Jaurès) de 14h à 17h et le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à Sémalens (Mairie) de 15h à 16h (Sauf en Août). Contact au 06 41 20 97 30 - clcv.sudtarn@orange.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
Les impôts PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)	Service des Impôts des Particuliers de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 62 52 00 Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr	Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00 Fermé : - mercredi après-midi - vendredi après-midi
Secteur public local (facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)	Service de Gestion Comptable de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 51 48 20 Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr	Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez **payer vos factures au Trésor Public*** chez un buraliste proposant le service de « paiement de proximité » :

La Presse Parisienne
48 Avenue Pierre Fabre
Saint-Paul-Cap-de-Joux

05 63 70 71 01

Liste des buralistes agréés sur :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

* Factures comportant un QR code et la mention « payable auprès d'un buraliste »

HORAIRES



	MATIN	APRES- MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	Fermé
MARDI	9H00 — 12h00	Fermé
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	Fermé
VENDREDI	9H00 — 12h00	Fermé
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

MÉDIATHÈQUE



Groupe scolaire - 11 Rue Victor Hugo

05 63 75 97 27

mediatheque@cclpa.fr

Lundi

15h30-18h

Mercredi

10h-12h
et 15h - 17h30

Samedi

9h30 - 12h



VACANCES DE NOËL :

Ouverture les 23, 30
décembre, 4 janvier
Fermeture les 25, 28
décembre, 1er janvier



DÉCHETTERIES (GRATUITÉ POUR LES PARTICULIERS)

GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

MOBILITÉ

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Ligne 765 Castres - Lavour - Saint-Sulpice

Horaires : www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/

Contact au 0 806 800 350

(service gratuit + coût d'un appel local)

Toutes vos informations sur : www.lio-occitanie.fr

Agences commerciales liO :

2 place Jean Jaurès 81000 Albi

Pôle d'Échanges Multimodal, 110 avenue Albert 1er
81100 CASTRES



FIBRE

Vos points de contact

Tester l'éligibilité de votre logement

Après avoir vérifié que votre logement est éligible à la fibre, contactez le fournisseur d'accès

internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

www.tarnfibre.fr/test-deligibilite

Projets immobiliers

Tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés dès la validation du permis de construire

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/>

Domages réseaux

Permet de signaler un équipement de réseau de fibre optique endommagé sur la voie publique (poteau, armoire, boîtier, câbles..)

www.tarnfibre.fr/declaration-dommages-reseaux/38

FAQ—Une Question ?

Pour consulter les réponses aux questions les plus fréquentes,

www.tarnfibre.fr/une-question

CARTE PASTEL TARIF SOLIDARIO'

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements avec SolidariO'. Cette aide vous permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets gratuits dans le département du Tarn pour une période de 6 mois et de bénéficier de -75% sur les billets en nombre illimité.**

Vous pouvez retirer un dossier de demande à **la Maison du Département de Puylaurens.**

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi (conditions de ressources) - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH.

Si vous êtes éligible au tarif SolidariO', les 20 trajets gratuits ainsi que les 75% de réduction seront inscrits sur votre carte pastel.

Plus de renseignements sur :

www.lio-occitanie.fr/gamme-tarifaire/tarif-solidarite/

TARIFS

Location des salles communales

Pour les associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les autres associations et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des fêtes (à côté de la Mairie)

160 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur.

Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre,
il vous sera facturé 80 €
supplémentaires.



Salle Saint Paulaise (Rue Pasteur)

60 € par jour

(location uniquement en journée)



Salle Entrepôts

(Av. Laure Monsarrat) 10 € par jour



Salle Laure Monsarrat

(Av. Laure Monsarrat) 15 € par jour

INDISPONIBLE JUSQU'EN JUIN 2025

Toutefois, pour des obsèques civiles, une salle communale peut être mise à disposition à titre gratuit.

Location de matériel à domicile

Pour les personnes qui habitent la Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.00 € la table
1.50 € la table ronde
0.20 € la chaise
0.20 € le banc

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.50 € la table
2.00 € la table ronde
0.30 € la chaise
0.30 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Rappel : Location de matériel gratuit pour les associations ayant leur siège sur la commune sauf si livraison par le personnel municipal.

TARIFS

PHOTOCOPIES

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.50 €
A4 recto/verso	0.60 €	1.00 €
A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	1.00 €	1.20 €

	Noir & Blanc	Couleur
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto verso	0.00 €	0.40 €

CIMETIÈRE

Tarif Concessions Cimetière

Concession Temporaire 15 ans : 20 € le m²

Concession Trentenaire : 40 € le m²

Concession Perpétuelle : 80 € le m²



Tarif Dépositaire

Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la Case au Columbarium

30 ans renouvelable 300 €

VIE CITOYENNE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ?

Voici quelques règles ...



N° 2 Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le **caniveau**. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !



N° 1 Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



N° 3 Aie ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes **excuses** aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende

CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document par la mairie de votre commune de résidence est soumise à conditions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Mairie ou sur www.service-public.fr

LE CHIEN DU VOISIN ABOIE LA NUIT ...

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

LE BRULAGE À L'AIR DES « DÉCHETS VERTS »

(éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) **est strictement interdit** sur l'ensemble du département, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

ENTRETIEN

Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux **propriétaires riverains des lignes** de procéder, à leurs frais, à ces **travaux d'élagage**, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Depuis de nombreuses années, **La Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics**. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 9h à 12h
et de 14h à 20h ;**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à
20h ;**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à
12h**

Les travaux bruyants sont interdits tous les
jours de la semaine de 20 h à 7 h.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

Les Trottoirs...

Il est rappelé que les trottoirs et chemins piétonniers de la Commune ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.

TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS

100% DES EMBALLAGES* ET DES PAPIERS SE TRIENT !
DANS LE BAC OU LE CONTENEUR JAUNE :

LES FLACONS, BOUTELLES ET BIDONS EN PLASTIQUE

LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

LES PAPIERS

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

+ LES NOUVEAUX...

TOUS LES BOÎTES ET BARQUETTES

TOUS LES POTS ET TUBES

TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS

TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

À trier en vrac et bien vidés !

AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE !

Une question sur le tri ? triercestdonner.fr

*Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).

Jours de collecte
des déchets à Saint-Paul

Poubelle noire et orange :
Lundi et vendredi matin

Poubelle jaune :
jeudi matin

Les poubelles doivent être
sorties la veille de la collecte,
à partir de 18h.

Depuis le 1er janvier 2024,
Les Biodéchets
(ou déchets de cuisine)
sont à déposer
obligatoirement dans votre
composteur ou en sac
orange.

Les sacs orange sont
récupérables en Mairie
aux jours et horaires
d'ouverture au public.

VALORISEZ VOS BIODÉCHETS AVEC LE SAC ORANGE



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE OU COLLECTIVITÉ CHARGÉE
DE LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR VOUS RÉAPPROVISIONNER
EN SACS ORANGE !

www.trifyl.fr

HABITAT



L'ADIL du Tarn, Agence départementale d'information sur le logement,

répond à toute personne, particulier, professionnel, qui s'interroge sur une problématique habitat.

Que l'on soit propriétaire occupant, que l'on souhaite acheter ou construire sa résidence principale, que l'on soit propriétaire, bailleur ou locataire, les conseillers de l'ADIL informent sur :

-  Les Plans de financement pour une acquisition,
-  Les simulations d'investissements locatifs,
-  Les Rapports entre propriétaire bailleur et locataires,
-  L'Amélioration de l'habitat, en partenariat avec le CAUE et le Département
-  La fiscalité immobilière,
-  Les contrats de vente, de construction, les relations avec les artisans,
-  Les dispositifs locaux existants (FSL, OPAH, PIG, Actions cœur de ville...),
-  Copropriété,
-  Habitat dégradé ...

S'informer, c'est avoir accès à ses droits,
S'informer, c'est permettre une relation équilibrée entre particuliers et/ou professionnels,
S'informer facilite la mobilisation des dispositifs locaux,
S'informer, c'est éviter les conflits, dans le cadre de réglementations complexes.

Alors n'hésitez pas à contacter l'ADIL du Tarn, sur l'un de nos points de réception du public, ou par téléphone.

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, pour obtenir un conseil ou une information :

**au 05.63.48.73.80
à l'ADIL du Tarn à Albi (3 Bd Lacombe)
contact@adiltarn.org**

Retrouvez-nous également sur :
Facebook Adil du Tarn ou sur www.adiltarn.org

Lutte contre l'habitat indigne



Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement.

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit au locataire mais aussi à toute personne ayant connaissance d'une situation de mal-logement (propriétaire, élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire en termes simples les désordres constatés dans un logement (Humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures, problèmes structurels ou autres), et de se laisser guider jusqu'à la validation de son signalement.

Pour faire un signalement : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Le Guichet unique du PDLHI centralise les signalements et coordonne l'action de l'ensemble des acteurs engagés contre le mal logement.

Pour le contacter : **ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr** **05 81 27 50 49**



Tarn Renov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie, créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au CAUE et à l'ADIL, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Renov'Occitanie

Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert)

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Sault, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Plus d'informations sur renovoccitanie.tarn.fr

URBANISME

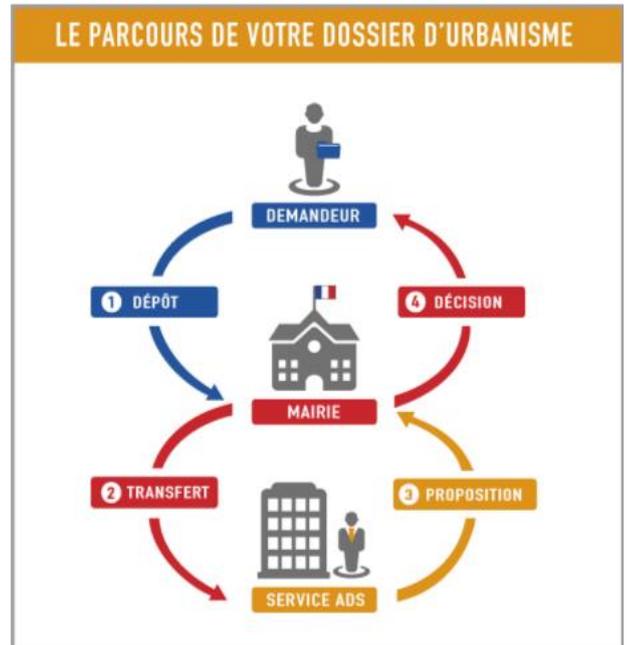
DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, DP, CU...) peuvent être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme » :

<https://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme>

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)



POUVOIR DE POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire, est un acteur incontournable qui peut apprécier la situation de chaque projet vis-à-vis de la réglementation et exercer pleinement son pouvoir de police en matière d'urbanisme.

Par son action, il s'agit de :

- Faire respecter la réglementation;
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi ;
- Sanctionner tout projet pouvant notamment impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risque);
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux ou les paysages ;
- Faire appliquer les décisions de justice.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses septiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05 63 70 60 18.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, la Commune a institué **la redevance assainissement** pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.



Informations Municipales



Sinistre Incendie

En février dernier, l'incendie d'un conteneur de poubelle a dégradé les toilettes publiques, le mur de la mairie, l'espace propreté et une partie de l'électricité.

Suite à ce sinistre, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à une modification budgétaire de 26 000€ de la section fonctionnement vers la section investissement afin de pouvoir régler les factures de réparation.

Règlement facturation cantine

Dans un souci d'organisation pratique, le Conseil Municipal a validé la proposition de facturer chaque repas commandé.

En effet, l'absence d'un enfant (maladie ou autre) le jour même ne donne pas lieu à une déduction. Si l'enfant est absent plusieurs jours de suite, le premier repas sera donc facturé. Les parents devront prévenir de la durée de l'absence et fournir un certificat médical.

Le Conseil Municipal rappelle que la dernière augmentation du repas de 0.25 € n'a pas été répercutée sur les familles et a été prise en charge par la Mairie.

Montage financier du futur centre médical

2024 restera une année difficile pour nos finances. Nous avons souhaité développer plusieurs projets onéreux.

Comme nous l'avons précédemment fait pour s'assurer une présence médicale importante, le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre ce projet présenté en juin qui abritera 8 professions médicales. Les subventions ne sont pas à la hauteur de nos attentes ; pour que cette réalisation ne pèse pas sur les finances locales nous avons dû augmenter le loyer envisagé, avec bien sûr l'accord des futurs occupants.

Coût de l'opération : 383 400 €

Merci au Département : 84 000 €

À la région : 20 000 €

À l'Etat : 45 000 €



L'apport de la mairie se situe à 230 400 € remboursés par 12 années de loyer à 1600 € / mois.



Pylône

Monsieur le Maire a reçu le propriétaire de la parcelle d'implantation de pylône. A la suite de cette entrevue le propriétaire a décidé d'annuler la vente de ce terrain.

Le Conseil Municipal le remercie chaleureusement pour sa compréhension.

Le Conseil Municipal n'est pas contre l'installation de pylônes, il est contre le fait de les implanter n'importe où.



TRAVAUX



Outre le cabinet médical en construction, nous avons dû penser à adapter notre réseau d'assainissement : l'urbanisme s'est densifié et le changement climatique modifie la façon dont les pluies tombent. Plusieurs déversoirs d'orage seront d'ores et déjà installés et une étude menée par un cabinet privé nous guidera pour finaliser cette adaptation nécessaire.

Les toilettes autonettoyantes installées au printemps ont dû subir quelques aménagements réalisés par notre équipe technique : un éclairage automatique a été installé, de même qu'un lave mains ; cette réalisation nous prouve toute sa légitimité par le nombre de passages qui est plus important, pendant la période estivale, que ceux des toilettes situés à côté de la Mairie.



Eclairage public

Depuis l'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin, de nombreux habitants sont heureux de constater le retour d'une certaine faune nocturne, de redécouvrir le ciel étoilé, de pouvoir dormir volets et fenêtres ouvertes. Quelques rares villageois ont émis des réserves.

Le Conseil Municipal approuve donc la continuité de la mesure.





Conseil d'école



Le premier conseil d'école 2024/2025 a eu lieu le 05 novembre, les points suivants ont été évoqués :

- 98 élèves inscrits en ce début d'année, dont 15 CM2 partent en 6ème.
- Madame l'IEC de Lavarat était présente et a alerté le Conseil sur un chiffre en baisse pour la rentrée prochaine.

La communauté éducative et la Municipalité se sont prononcées pour garder ouverte la 5ème classe afin de faire face aux difficultés nouvelles.

Un courrier du Conseil Municipal a été envoyé à Madame la DASEN afin de soutenir ce maintien.

- Des exercices de simulation d'incendie et d'intrusion ont été effectués en ce début d'année scolaire.

Terrain foot à 5



Des consultations ont été lancées concernant l'implantation d'un terrain de foot à 5. Différentes offres ont été étudiées par la commission des travaux.

La meilleure offre retenue est celle de "MEFRAN COLLECTIVITE" de Florensac d'un montant de 117 000 € HT.

Un plan de financement a été proposé par Monsieur le Maire et validé par le Conseil Municipal intégrant les dépenses (117 000 €) et les recettes, incluant les subventions de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 50 000 €, de la Fédération Française du Football pour 30 000 € et du Conseil Départemental pour 12 000 €. Le coût restant pour la commune est de 25 000 €.

Le conseil municipal s'est également prononcé sur le choix des couleurs du terrain de foot à 5.

Les couleurs retenues sont vert brillant pour les poteaux et grise pour les panneaux.



Assainissement

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'agence Adour Garonne demande une uniformisation du tarif assainissement dans le cadre de la loi de finances 2024. L'agence exige que les communes augmentent leur tarif actuel pour atteindre 1,65 € le m³ d'ici janvier 2026 et ainsi continuer à bénéficier de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 10 centimes le tarif actuel portant la part variable de 1,10 € à 1,20 € le m³ et la part fixe de 20 € à 30 € à compter du 1er janvier 2025.



Animations d'été

Chaque été notre village rassemble des milliers de personnes grâce au succès de nombreuses animations telle que la fête de la musique, la fête du village, le vide grenier, le marché de nuit, les concours de pétanque.

Tous ces événements ont permis de bons moments conviviaux et de se créer des souvenirs tous ensemble.

Merci à toutes les associations pour leur investissement, merci aux bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à rendre notre village accueillant et agréable à vivre.



Local des jeunes « Entrepotes »

Suite à une série de dégradations survenues dans les salles avenue Laure Monsarrat, le Conseil Municipal a décidé que la location sera suspendue pendant une durée de 6 mois, le coût des réparations s'avérant élevé.

Le Conseil Municipal souhaite que le temps de cette suspension permette de mieux prendre en compte le respect du matériel municipal.





Octobre Rose

Le 12 octobre, la 4ème édition d'Octobre Rose a débuté par une randonnée familiale, suivie d'une démonstration des majorettes, conclues par un pot offert par la municipalité de St Paul. Un spectacle de danses sévillanes et flamenco a terminé la journée.

Un grand merci à vous tous pour votre participation et aux associations Ping St Paulais, Pétanque St Paulaise, BDSP et pour la première fois à l'ALAE pour leur implication.

Grâce à ces manifestations la somme de 2 006.84 € a été collectée.



TELETHON

La commune de Damiatte ne souhaitant plus participer, la mairie de St Paul a décidé de permettre aux associations qui le souhaitent d'organiser quelques événements.

Ce fut le cas pour « Lous Desferrats » avec la rando-relais et le « Ping St Paulais » par son tournoi.

Collectivement « Les Cocagnous, le BDSP, les Pimprenelles, le Tennis Club Beauzellois et Saint Paul Cap de Tout » ont organisé un loto et remercient toutes les associations et les commerçants qui ont offert un lot.

Ainsi la somme de 3 326.50 € a été remise à l'AFM TELETHON.



La Parole aux Associations



Comité des Fêtes



Le comité des fêtes de Saint Paul Cap de Joux a organisé en 2024 son traditionnel loto, ses fêtes générales, son marché de nuit et sa soirée tartin'fête !

Toutes ces manifestations ont été de belles réussites !

Le comité tient à remercier tous ses membres, la municipalité, tous ces sponsors ainsi que les habitants du village.

L'année 2025 se prépare déjà pour vous proposer les mêmes événements toujours dans la joie et la bonne humeur ! Les prochaines dates à retenir pour 2025 sont le grand loto 100% terroir le samedi 4 janvier, la fête du village le 11, 12, et 13 juillet, le marché nocturne des producteurs et de l'artisanat le mercredi 6 août ! Nous avons vraiment hâte de vous retrouver.

L'ensemble du comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une très belle année 2025 !

Page Facebook : Comité Fêtes St Paul Cap de Joux

Compte Instagram : @comite_stpaulcapdejoux

GRAND LOTO
100% TERROIR
DU COMITÉ DES FÊTES
À SAINT PAUL CAP DE JOUX

Tarifs : 2€ le carton

SAMEDI
4 JANVIER
2025

À 20H30
SALLE DES FÊTES

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Page Facebook : Comité fêtes St Paul Cap de Joux
Instagram : @comite_stpaulcapdejoux

Les Pimprenelles Saint Paulaises

Mairie

81220 St PAUL Cap-de-Joux

Tel : 05.63.58.49.38 / 06.82.29.20.48



La saison dernière 2023/2024 a été très riche en événements et émotions pour notre association

_ **Les 45 Ans du club** fêtés en juin dernier à la salle des sports, nous avons passé une excellente journée avec nos clubs amis et le public qui s'était déplacé pour nous accompagner sur ce moment festif.



_ **Le championnat de France UMF** Association nationale de clubs à laquelle nous sommes affiliés pour la seconde année qui s'est déroulé à SAÏX , où nous avons obtenu de superbes résultats :

2 Fois Vice-championnes de France avec 1ère places en formation et mini formations Bâtons et Pompons avec médailles d'argent (où nous passons à rien des titres de champions et des médailles d'or)

Deuxième avec médaille d'argent et **Quatrième place** en duo et trio Bâtons Seniors,

2 Fois Troisièmes places avec médaille de bronze en mini formation Pompons et Bannières (équipe masculine de bannières et cannes majors)

Ce joli tableau vient compléter notre palmarès,

Puisque au championnat de France 2015=> **2ème & 3ème** en Duos bâton junior avec Margaux notre cheffe coach qui était aussi 3ème en duos pompons junior.

Championnes de FRANCE 2016 en duo Bâton cadettes (avec Camille et Clara) et 3ème en formation pompon cadettes et solo pompons cadette

Nous avons aussi réalisé de nombreuses prestations sur la région :

Fêtes de St Paul, Fêtes Cuq-lès-Vielmur , EPAHD de Serviès , 30 ans fêtes Hameau de Beauzelle, la fête de l'ail à Lautrec, la fête de la musique de la commune, La caravane du sport à Lautrec, Fêtes de TAYRAC(12) ,Fêtes de l'école de l'Albertarié à Graulhet, Le carnaval d'ALBI avec ses 2 défilés , la fête du cassoulet de Castelnaudary , La saint Privat de Carmaux

Depuis la rentrée de septembre, les 34 Majorettes, Majors et coaches issus de la Communauté de communes et autres communes participent aux entraînements du vendredi et dimanche par catégories d'âges et discipline,

Nous tenons à remercier:

- L'équipe de coaches (Amélie, Delphine , Margaux et Patrick) qui œuvrent toute l'année pour créer de nouvelles chorégraphies , monter des spectacles de qualité et préparer les championnats

- Tous nos athlètes et leur famille pour ces moments.

- La Municipalité qui met à notre disposition ses infrastructures

En 2025, nous allons participer à Chalons en Champagne au championnat de France lors du week-end de Pâques.

Pour financer nos nouvelles tenues et matériels indispensables pour certaines catégories de compétition et le déplacement :

nous organiserons **2 lotos** :

Le samedi 1er Février au soir et le dimanche 16 Mars après-midi à Saint Paul

Nous vous y attendons nombreux ainsi que pour nos futures prestations.

*Au seuil de l'an nouveau, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes
et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025*

Le bureau des Majorettes et Majors de St Paul



LOUS DESFERRATS

Le Club LOUS DESFERRATS de DAMIATTE-ST PAUL a repris ses activités vers la mi-septembre après une belle année de randonnée. (Les randonnées continuent encore jusqu'à l'entrée de l'été).

Le club compte un peu plus de 60 adhérents répartis en trois groupes.

Les jours de sortie sont :

- Le lundi rendez-vous à 14h00 place de St Paul , environ 7 kms à une vitesse modérée autour de St Paul Cap de Joux et des villages alentours.
- Le jeudi rendez-vous à 13h30 place de St Paul , randonnée entre 9 et 13 kms allure normale. Les randonnées se déroulent dans un secteur un peu plus élargi.
- Le dimanche rendez-vous à 8h30 place de St Paul rando 12/13 kms et généralement plus, allure plus rapide avec des dénivelés. Le groupe se déplace dans tout le TARN SUD et parfois au-delà, avec une sortie à la journée de temps en temps. Nous participons aussi à une randonnée pour le téléthon.

Le club est affilié à la fédération Française de la Randonnée (FFR).

Le coût de la licence valable jusqu'au 31 août 2025 est de 44 euros (30, 25 FFR et le reste au club).

Chaque année, le club organise une randonnée de l'aube (pour admirer le lever du soleil), une randonnée semi nocturne (ouverte à tout le monde), une galette des rois pour fêter la nouvelle année et une sortie familiale.

La pratique de la randonnée permet une activité physique adaptée à ses capacités (choix du groupe de sortie). Les animateurs sont des adeptes inconditionnels de la randonnée et nous font partager leurs connaissances sur la faune, la flore et l'histoire de la région. C'est aussi un lien social où chaque randonneur/euse est rapidement intégré au groupe. Mais avant tout c'est la bonne humeur qui prédomine, quelque soit le temps !

Contact téléphonique : 06/73/01/96/31



PETANQUE ST PAULAISE

La saison 2024 se termine et a été bien chargée pour la Pétanque St Paulaise.

Il y a eu l'achat de nouveaux tee-shirts et coupe-vent à l'effigie de notre club et tout récemment une plancha qui facilitera le travail des bénévoles à partir de l'année prochaine.



Côté sportif en championnat des clubs :

L'équipe de jeu provençal s'est déplacée à St Juéry durant deux journées

Nos équipes féminines et vétérans se maintiennent dans leurs divisions respectives

La division 4 open descend en division 5 qui sera rejointe par la division 6 qui monte d'une catégorie finissant seconde dans sa poule.

Côté manifestations nous avons organisé :

Un loto en Mars et récemment celui de novembre

Un concours qualificatif triplettes promotion le samedi 04 Mai où tous les joueurs du secteur se sont rencontrés

Nos traditionnels concours des 15 et 16 août avec un record de participants

4 concours grillades réservés aux licenciés

Le 28 septembre le repas intersociétés regroupant les clubs de Guitalens-L'Albarède, Viterbe, Damiatte et Vielmur est venu clôturer les concours du vendredi soir où nous avons pris plaisir à nous retrouver.

Pour l'année 2025, voici les prévisions :

Loto le dimanche 09 Mars

Qualificatif triplète promotions les 22 et 23 Mars

Concours des 15 et 16 Août

Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 26 Janvier à 11h à la Mairie. Toute personne désirant connaître notre club peut contacter M. Le Président, Patrick Tournier.

La Pétanque St Paulaise vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2025.

Le Bureau



PING SAINT PAULAIS PAYS DE COCAGNE

Un nouvel élan pour les 4 prochaines années

Après la période estivale où les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont mis à l'honneur le tennis de table et nos représentants occitans tels que les frères Lebrun, Simon Gauzy ou Lucas Didier, après les nombreuses animations réalisées par le club durant les mois de juillet et août, le club a ainsi entamé une nouvelle saison avec le plein de motivation et d'envie.

L'association a aussi élu un nouveau Comité Directeur lors de sa dernière Assemblée Générale qui s'est déroulée à Saint Paul le 20 septembre à la salle des fêtes en présence de Monsieur Belaval, conseiller municipal.

Le nouveau Comité Directeur pour l'Olympiade 2024/2028 est ainsi constitué.

Sont membres du Bureau :

Président : Patrice Pradelles

Président adjoint : Yannick Courillaud

Président d'Honneur : Francis Malige

Secrétaire : Valérie Blanc

Secrétaire Adjoint Claude Blanc

Trésorière Marie Mouly

Trésorier adjoint : Jean Loup Albert.



S'ajoutent également les autres membres : Marie

Lovatel, Arthur Mouly et Sébastien Meyer qui interviennent dans l'une des 4 commissions du club.

Cette Assemblée Générale a mis en avant le travail réalisé par tous les bénévoles avec comme chevilles ouvrières nos deux salariés : Alexandra Teysié et Kévin Louarn.

Cette Assemblée Générale fut aussi l'occasion de remercier ceux qui durant une ou plusieurs Olympiade ont donné de leur temps et de leur énergie à savoir : Charles Drieu La Rochelle, Coralie Sans, Clément Passelergue et Annabelle Zenatti. Ces 4 personnes, auxquelles nous ajoutons Michel Tiplié, poursuivent par ailleurs leur engagement bénévole au sein du club et demeurent des membres actifs de l'association.

Le club remercie la municipalité du village pour son soutien et sa participation à nos actions.

Passé le bilan de la saison et notamment les principales performances de nos pongistes dont certaines véritablement extraordinaires, il fut temps de se projeter sur la saison 2024/2025.

Celle-ci a débuté avec une fréquentation excellente sur le site de Saint Paul avec des créneaux bien remplis, des groupes d'enfants et d'adultes en demande de conseils, d'appuis techniques et naturellement ravis des différentes soirées que nous organisons en moyenne une fois par mois à la salle des sports. Ainsi, les actions caritatives et solidaires, ouvertes à tous, marchent très bien avec les Tournois d'Octobre Rose et du Téléthon qui ont réuni entre 60 et 80 pongistes avec de nombreux débutants. Nous saluons la présence régulière de Michèle Prat, conseillère municipale qui nous fait l'amitié de passer un moment pongiste et convivial, raquette en main.

Au niveau de la dimension insertion professionnelle inscrite dans son Projet Associatif 2024/2028, le club a pris un élan très important avec différentes actions et notamment l'opération Du Stade Vers l'Emploi réalisé le 26 septembre 2024 avec France Travail Graulhet qui a réuni une quinzaine d'employeurs et près de 80 demandeurs d'emplois sélectionnés. Nous saluons la présence des élus municipaux de la commune dont Monsieur le Maire Laurent Vandendriessche et Monsieur Bruno Berthoumieux, 1^{er} adjoint.



Opération Du Stade Vers l'Emploi le 22 septembre avec élus et partenaires

Autre action, le mardi 15 octobre après midi avec l'initiation au tennis de table d'une dizaine de jeunes venus de France Travail Castres et de la Mission Locale. Enfin le 8 novembre, la 5^{ème} Edition du Tournoi Ping Entreprises/Partenaires a rencontré un vif succès avec une vingtaine d'établissements et une cinquantaine de joueurs et joueuses. A noter que le prochain aura lieu le 21 mars toujours à Saint Paul.

Prestation Atout Jeunes Tournoi Ping Entreprises/Partenaires



Dans toutes ses actions, le PSPPC fait appel aux commerçants locaux pour ses différents achats comme par exemple les repas, collations, t-shirts etc. devenant chaque jour un peu plus un acteur de la vie économique locale.

Reconnu également par le monde du handicap avec ses nombreuses actions en la matière, le club organise tous les lundis matin une séance avec l'Hôpital de Jour de Castres.

Il accueille aussi certaines personnes du Foyer de Braconnac de Lautrec, du Foyer Jacques Besse de Lavar sur les sites de Lautrec, Saint Paul et Labastide Saint Georges. Avec également une spécialité en matière de Ping Santé destinée aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes atteintes de maladies chroniques, l'association poursuit son engagement social.

Au final le club s'adresse ainsi à tous et n'attend que vous pour vous permettre de pratiquer le ping, quels que soient vos objectifs, nous serons à même de proposer des séances qui vous conviennent.

Les premières séances sont gratuites, nous prêtons les raquettes. Rejoignez-nous sur Saint Paul :

Le mardi de 18h30 à 20h et de 20h30 à 22h pour tous les âges

Le mardi de 17h30 à 18h pour les 4/7 ans

Le jeudi de 20h30 à 22h pour tous les âges

Le vendredi de 18h15 à 20h pour tous les âges

Une fois par mois, le club organise à 20h30 un tournoi thématique ouvert à tous.



**Contactez ainsi Kévin Louarn au 06 24 26 95 38
ou par mail : psp@pingstpaulais.com**

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram : Ping Saint Paulais Pays de Cocagne



Basket Club BDSP : Une Saison Record !

Le Basket Club BDSP de Damiatte est fier d'annoncer un nombre record de licenciés cette saison avec 118 licenciés, un succès que nous attribuons en partie à l'effet des Jeux Olympiques.

Nous avons 9 équipes engagées en championnat : U9 Mixte, U11 Mixte, U13 Filles, U13 Garçons, U15 Filles, et U18 Garçons, 2 Seniors Garçons, 1 Senior Filles.

Cette dynamique positive reflète l'engagement et la passion de nos joueurs, entraîneurs et bénévoles.

60 licences masculines contre 58 licences féminines.

Les séniors filles sont engagées en pré région

Pour la première fois dans l'histoire du club, nous avons engagé 2 équipes sénior masculines.

Chez les jeunes, les U15F et les U18M sont en inter département.

Les U9 Mixte, U11 mixte, U13F et U13M sont engagés en département.

Malgré les difficultés rencontrées dans l'organisation des matchs et des entraînements, résultant d'un manque de disponibilités de la salle des sports, nos équipes de bénévoles restent motivées et engagées pour permettre à tous nos licenciés de s'entraîner et de jouer dans les meilleures conditions possibles.



U9 Mixte



U11 Mixte



U15 Filles



U13 Filles



U18 Garçons



U13 Garçons



Seniors M2



Seniors M1



Seniors Filles

Le BDSP c'est aussi de nombreuses personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre le club et animer nos chers villages.

Notre commission animation organisera plusieurs manifestations :

- 31 octobre : Halloween, salle des fêtes de Damiatte
- 18 décembre : Noël du Club, salle saint-paulaise (réservé aux adhérents du Club)
- 11 janvier 2025 : Loto BDSP à 20h30 à la salle des fêtes, nous vous attendons nombreux !
- Courant janvier, invitation de nos partenaires et sponsors. Date à fixer selon le calendrier des matchs
- 24 mai 2025 : Assemblée générale, salle des sports de St Paul Cap de Joux
- Du 12 au 15 juin 2025 se tiendra notre tournoi 3*3 en extérieur sur la place du village à St Paul



Suivez toutes nos actualités en vous abonnant notre page Facebook



Basket Damiatte Saint-Paul

En ce qui concerne les manifestations, les adhérents bénévoles étaient présents pour Octobre Rose, aideront au loto du Téléthon...



Le Club remercie également tous ses partenaires et sponsors :

Les Mairies de Damiatte et St Paul Cap de Joux, la communauté de communes CCLPA TOUT FAIRE Thierry MATERIAUX Damiatte, LIVE USINAGE Lavour, SALVIAC Lavour, POPOTE services, Transports BONHOMME Lavour





ASSOCIATION **Cada Joux**
BIO

Vous souhaitez manger local ?
Soutenir la production locale ?
Favoriser les circuits-courts ?
**Encourager nos producteurs à
maintenir
des pratiques respectueuses de
l'environnement ?**

Pour la biodiversité, pour le climat, pour la santé, pour l'emploi,
pour la souveraineté alimentaire, pour la réduction des déchets,
l'association poursuit résolument la tâche qu'elle accomplit depuis 5 ans déjà !

C'est plus qu'un message !

En effet, une significative augmentation des volumes de commandes de produits bio nous laisse à penser que notre activité sert l'intérêt général ; ainsi, nous estimons qu'elle contribue aussi à plaider pour les si actuelles revendications des paysans, agriculteurs, maraîchers et tous les producteurs locaux qui demandent des conditions de travail correctes et des rémunérations équitables.

Agir local, agir BIO ! Non pas pour juste rester confinés dans notre territoire mais pour appuyer/soutenir le travail prodigieux et l'engagement de tous ces producteurs qui appliquent des méthodes respectueuses de l'environnement-



*Visite du Potager des Rainettes
-Viterbe*

*Portes ouvertes
des Graines dans le Vent-
Puylaurens*



Désireuse d'accompagner les producteurs afin de les faire connaître sur leur territoire mais aussi de donner l'opportunité-aux consomm'acteurs de se rendre dans leur domaine, l'association favorise les rencontres entre consommateurs et producteurs en organisant régulièrement « des visites à la ferme », relayant les journées « portes ouvertes » des producteurs ou en les invitant sur le lieu de distribution-

Comment ? Quand et Où ?

C'est à travers des sites web, CAGETTE ou COOP CIRCUITS, que l'on passe commande. Il n'est pas exigé d'adhérer en amont de la première commande, cela permet à chacun-e de s'accorder un temps de réflexion mais également de se familiariser avec le procédé informatique.

Les membres actifs sont à votre disposition pour vous guider à travers l'utilisation de l'outil informatique.



SITE
CAGETTE

<http://my.cagette.net/group/5794>

Les sites de commande :



SITE
COOPCIRCUITS

<https://coopcircuits.fr/cadajoux-bio/shop>

Une fois la commande passée, les consommateurs/adhérents pourront récupérer leur panier

**tous les vendredis,
entre 17:30 et 18:45,
à la salle Saint-Paulaise (Rue Pasteur).**

Avec son savoir-faire et ses compétences, le collectif aura grand plaisir à accueillir chacun-e et à informer les acheteurs sur le fonctionnement de l'association.

Notre Mairie contribue grandement à l'évolution de l'association, nous la remercions vivement !

Merci à toutes et tous pour la confiance que nous nous faites, en nous rejoignant !

[Plus d'infos sur notre association, les productrices et producteurs, et sur leurs produits : https://cadajouxbio.wixsite.com/association](https://cadajouxbio.wixsite.com/association)

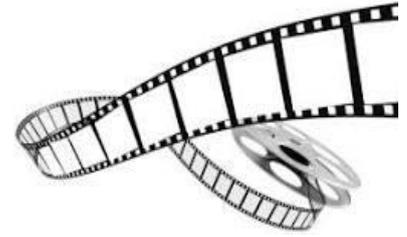




INICI

Cinécran

Le groupe "cinéma" d'INICI et CINECRAN, après une très bonne participation des enfants et de quelques familles en 2024, nous prévoyons la prochaine séance "jeune public" le jeudi 27 février 2025 à 10 heures. Nous pensons également organiser une projection destinée aux adultes le samedi soir 8 mars 2025 à 20h30 suivie d'une collation après la séance.



Jeux partagés

Non content d'une bonne reprise l'année dernière, nous reprenons cette saison sur les mêmes bases, partage, convivialité bonne humeur et surtout le vivre ensemble autour du jeu sous toute ses formes, cartes, dés, jeu d'ambiance, stratégie, classique, surprenant, dans tous les univers et dans un souci de d'intégrer le plus grand nombre de joueur de tout âge. Prochain rendez-vous, le dimanche 1 Décembre à la salle saint-Paulaise à St Paul Cap de Joux, et un goûter partagé autour de 16h.



Chorale

Lili, je veux dans la ballade Irlandaise, pour que, sans la nommer avec, les mains d'or, et la tendresse, danser encore et Alléluia! Pour résoudre cette énigme, rendez-vous les mardi soir dans la salle des fêtes de Damiatte où notre chorale autogérée chante joie et, accompagné de nos musiciens : Batterie Guitare et clavier. Pas de prérequis, hors l'envie de chanter dans la convivialité

Jardin partagé

Comme les années précédentes, l'ensemble des jardinières et jardiniers respectent la charte et un jardinage sans apport polluant (un fumier naturel et un bon paillage ...)

Cette année a été très agréable, conjuguée à un bon état d'esprit.

L'alternance pluie- soleil nous a permis d'avoir de belles récoltes et a favorisé un travail plus facile et des parcelles bien entretenues. Nous avons eu aussi le plaisir de contribuer au festival AFIAC « des artistes chez l'habitant » fin juin, début juillet qui s'est déroulé cette année sur la commune de Saint Paul Cap de Joux.

Des membres d'INICI ont accueilli plusieurs artistes. L'une d'elle, Marie Labat, a investi les JARDINS PARTAGES comme lieu original de ses créations, dont le thème était SOUS LA TERRE. A noter que cette année la récolte des courges combinée avec le don d'autres jardiniers adhérents d'INICI a permis la vente de 30 litres de potage et de cucurbitacées. La recette étant versée à une association. Nous accueillons pour 2025 une nouvelle jardinière. Il restera trois parcelles disponibles de 50 M2 chacune. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Yves: 0633505356 Joël: 0621601398

Fête de la musique

Malgré la pluie et la coupe du monde de foot, le public est resté fidèle au rendez-vous. Dans une ambiance décontractée et chaleureuse, nous avons pu apprécier le dynamisme et le plaisir de jouer de tous ceux et celles qui ont partagé leur passion avec nous le temps d'une soirée.

Amateurs débutants ou confirmés, en solo, duo, trio ou en groupe, la variété de style était au rendez-vous, de même pour la restauration où Fathy, popote services et les reinettes ont réjoui nos papilles. Pour l'édition 2025, vous pouvez déjà nous contacter au 06 72 65 00 73



BONHEUR DE POMMES

Pomme, pomme t'es tu fais mal ? Pas du tout j'ai été cueillie par des douces mains qui m'ont gentiment rangée dans des caisses avec toutes mes copines qui n'avaient pas toutes la même peau, j'ai fait de belles connaissances, c'était un beau voyage avec des gens heureux qui nous ont bichonnées. Je suis ravie d'avoir rempli des bouteilles de jus de pommes. Il est vrai qu'il y a des moments pas toujours agréables : le broyage, le pressage et alors la pasteurisation chaud, chaud. Mais je suis très heureuse de régaler les papilles des grands et des petits. Et surtout qu'on se le dise je peux avoir plaisir avec mes copines, si vous le souhaitez, de venir dans vos verres pour fêter des anniversaires, des goûters. Prenez contact avec Gérard, il a voulu nous abriter en attendant vos invitations.

TEL : 06 82 18 70 12



ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin, Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.

L'ADMR est un service pour tous :

célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association ADMR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Jessica.

Service de téléassistance

par l'association ADMR de Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance **FILIE N** vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.

Renseignements :

Permanences assurées au local (Rue de la République, sous la mairie)

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

stpauldejoux@admrarn.fr

10 Rue de la République
81220 ST PAUL CAP DE JOUX
Tél : 05 63 75 39 57



LOTO de l'ADMR

Dimanche 19 janvier 2025

à 14h30

**À la salle des fêtes
de Saint-Paul-cap-de-Joux**



L'année 2024 qui se termine a été bien animée pour les adhérents des Cocagnous avec de bons moments de convivialité et de partage.

Tous les jeudis après-midi à la St Paulaise une vingtaine de personnes se retrouve pour jouer aux cartes ou autres jeux et partager un petit goûter . En même temps, Mr Morizur est là aussi pour vous initier ou vous permettre de progresser en informatique.

Le lundi 4 Mars à Vielmur, 8 membres de notre club ont participé au remue-méninges et 6 ont été sélectionnés pour la finale départementale.

Les concours de belote du mercredi soir attirent toujours autant de joueurs . Tous les beloteurs repartent avec un lot. Pour les concours du mercredi après-midi à 14h30 à la salle des fêtes, prochaines dates :

11 Décembre, 8 Janvier, 12 Février, 12 Mars et 9 Avril.

Le Thé Dansant du 8 Mai a réuni plus de 100 danseurs qui ont aimé l'animation avec Sabrina ainsi que les "curbelets" confectionnés par les bénévoles du club.

Cette année, lors du repas du 23 Mai , nous avons eu le plaisir de fêter les 100 ans de Mr René Viguiet.

Nous avons organisé 2 lotos les derniers dimanches d'avril et de septembre.

Nous avons aussi fait 3 sorties avec nos amis des clubs voisins de Damiatte, Viterbe, Teysode et Vielmur. Au mois de Juin nous avons visité Cahors et Caussade. En Septembre nous avons passé 2 belles journées en Camargue et enfin le 5 Novembre nous étions au Cabaret "Le Robinson" pour assister au spectacle musical " Les Etoiles de la Variété".

Cette année nous avons mis en place 2 journées jeux divers avec petit repas à la St Paulaise. Les 50 participants ont apprécié ces 2 journées aussi nous pensons les continuer en 2025.

Nous organisons avec les associations Basket Damiatte -St Paul, les Pimprenelles, St Paul cap De Tout et le Tennis Beauzellois un LOTO au profit du TELETHON le dimanche 1er Décembre. Comme les 2 années précédentes, tout le bénéfice sera reversé à l'AFM Téléthon .

Notre repas de fin d'année aura lieu le jeudi 5 Décembre et sera servi par La Maison Guillaume.

Nous terminerons l'année 2024 en offrant , comme tous les ans , les bonbons de Noël à tous les enfants de l'école.

Nous remercions la municipalité ainsi que le secrétariat pour leur soutien.

Nous vous souhaitons une excellente santé , de bonnes fêtes et une très bonne et heureuse année 2025.

Le Bureau



Association des Combattants Prisonniers de Guerre Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc T.O.E. O.P.E.X. et Veuves du secteur de St Paul

Une année va bientôt se terminer, peu de changement en cours d'année dans l'association. A la dernière assemblée générale le bureau a été remanié avec des personnes plus jeunes, ce qui nous laisse espérer que la suite qui devrait venir poursuivra son chemin tracé par les anciens combattants prisonniers de guerre pour assumer le devoir de mémoire qui est indispensable aux jeunes générations pour éviter les erreurs du passé qui se sont produites dans notre pays, éprouvé par les guerres avec des milliers de veuves et orphelins et des handicapés défigurés à vie avec une France ruinée dont une grande partie a été à reconstruire.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Georges Roudet, vice-président : Jérôme Roudet, trésorier : Charles Boudou, suite au décès de notre ami Roland Guiraud ; il nous manque un porte-drapeaux difficile à remplacer.

Nous referons appel à l'assemblée générale prévue le samedi 8 février 2025. Nous avons des drapeaux disponibles en Mairie, nous faisons appel à des jeunes qui voudraient se joindre à nous, pour les cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre, c'est un devoir de mémoire qui doit perdurer tout en rendant hommage à celles et ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté.

Le grand changement a été le renouvellement du bureau départemental avec des personnes issues des O.P.E.X. militaires de carrière à la retraite, dont la tranche d'âge est beaucoup plus jeune que la nôtre, ce qui nous laisse espérer que la continuité sera assurée avec de bonnes relations pour travailler ensemble dans divers dossiers de secours avec L.O.N.A.C. pour établir les demandes lors d'un décès du conjoint ou de la conjointe, ainsi que des aides financières au plus démunis ressortissants de l'O.N.A.C. Les demandes sont à faire auprès de la section qui vous transmettra les documents nécessaires.

Dernièrement, nous avons eu le rassemblement départemental à Brassac. Ce fut une réussite ; cent cinquante personnes ont assisté à ce congrès avec, comme il se doit, office religieux, cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur et un bon repas convivial. La semaine avant Noël, nous continuerons comme par le passé de rendre visite à nos malades avec le colis de l'amitié, à ceux et celles qui ne sont pas trop éloignés de notre secteur.

En cette fin de l'année, au nom de l'association des combattants prisonniers de guerre et O.P.E.X. de Saint Paul, permettez moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Bonne année à tous !

Georges Roudet



Photo d'archive cérémonie à St Paul

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

Une année se termine avec ses joies mais aussi ses peines trop nombreuses pour notre comité F.N.A.C.A.

Nous organisons différentes manifestations :

La commémoration du 19 mars 2024 s'est déroulée dans le village de FIAC le 24 mars, beaucoup d'adhérents étaient présents à la cérémonie ainsi que la population de FIAC.

Après la cérémonie un vin d'honneur était offert par la municipalité que nous remercions infiniment, pour l'accueil qui nous était réservé.

Les délégués du Comité Départemental étaient présents aux réunions du 16 janvier, du 28 mai à Cuq Toulza et du 27 septembre à Lautrec. Au cours de ces réunions, des informations très utiles nous sont données pour les divers droits des adhérents et de leurs épouses.

Nous avons participé aux commémorations du 8 mai et puis du 11 novembre.

La journée de l'amitié sera notre prochaine rencontre, le samedi 30 novembre à 12 heures au restaurant « L'Hermitage » à FIAC pour un repas « Poule au Pot ». Ce jour là nous distribuerons les cartes de l'année 2025.

Depuis notre dernier bulletin nous avons eu la tristesse de perdre un grand nombre d'adhérents et d'adhérentes, c'est ainsi que nous avons accompagné à leur dernière demeure :

Hubert ESTIVAL de LAVAU, le 18 novembre 2023. Claude AYRAL de TEYSSODE le 4 février 2024. Moïse ASSALIT de PRATVIEL, le 1er mars 2024. Hubert BENNES de SAINT PAUL CAP DE JOUX, le 8 mars 2024. Denis BOUDES de DAMIATTE, le 7 avril 2024. Roland GUIRAUD de FIAC, le 14 avril 2024. Marinette AUQUE de FIAC, le 18 avril 2024. Claude MALBREIL de GRAULHET, le 6 mai 2024. Josette MEDALE de SAINT PAUL CAP DE JOUX, le 14 mai 2024. Francine TOURNIER de VITERBE, le 6 juin 2024. Claudine ESTIVAL de SAINT PAUL CAP DE JOUX, le 14 octobre 2024.

A toutes ces familles éprouvées, nous renouvelons l'expression de notre profonde sympathie et amitié et l'assurance de nos très sincères condoléances.

La Commémoration du 19 mars 2025 aura lieu à DAMIATTE le samedi 22 mars 2025.

Nous vous souhaitons une excellente santé et nos meilleures amitiés à tous.

A l'approche des fêtes de fin d'année, joyeuses fêtes et Bonne et Heureuse Année 2025.

Le Bureau

Un groupe d'Écologie locale



Depuis sa création au début de 2024, le groupe se mobilise activement autour des préoccupations écologiques et environnementales qui se présentent sur le territoire tarnais et aux environs de [Saint-Paul](#), sensibilise les habitants sur les différents thèmes à travers des rencontres et des ateliers de réflexion, dans le but d'instaurer des **actions citoyennes autour de la mobilité, la biodiversité et le « mieux vivre ensemble »**.

Nous sommes maintenant treize adhérents et nous vous incitons à vous joindre à nous et à participer à nos réflexions et à nos actions.

• Chauve-souris



Nous avons organisé une sortie semi-nocturne dans le village, en juillet à 22h (heure de sortie des chauve-souris), avec l'association Chiroptérokoï d'Albi. Treize personnes étaient au rendez-vous ; pas de chiroptères observés dans le centre du village, un peu plus vers la côte du moulin et les jardins partagés. À mettre en lien avec les éclairages nocturnes, moins présents dans ces quartiers-là.

• Mobilité alternative au tout-voiture

Notre séance de projection du 29 septembre a réuni une soixantaine de spectateurs dont plus du tiers ont participé aux échanges et aux suggestions qui ont suivi.

Nous avons distingué :

- les solutions individuelles :(vélo assisté, vélauto...),
=> un **1^{er} atelier réparation vélo est programmé le 15 décembre** à Saint Paul Cap de Joux
- le mutualisme vicinal (covoiturage, achat groupé...),
- les services publics locaux ou régionaux.

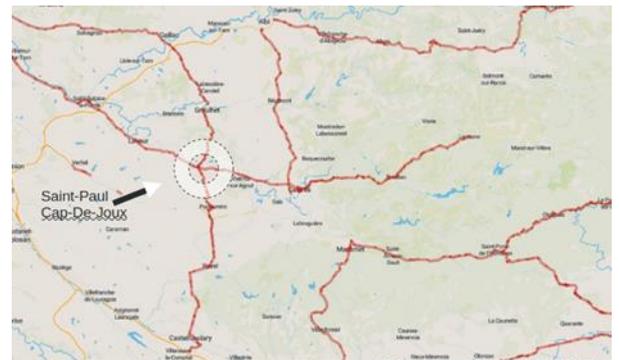
=> Nous avons planifié une suite : **une rencontre le 8 décembre** pour continuer à construire ensemble le plan d'actions et y affecter des priorités.



- Dans le cadre du cycle des **mobilités rurales alternatives**, nous projeterons dans les premières semaines de 2025 le film "**Au bout des rails**", suivi d'échanges entre les spectateurs.

- En soutien au collectif "**Stop RRIR (Réseau Routier d'Intérêt Régional) sur RD84**", nous avons organisé une réunion publique à Saint-Paul le 17 octobre, qui a réuni 150 participants du village et des environs. En effet, un projet routier se dessine, à savoir un trajet passant par Revel, Blan, Puylaurens, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Damiatte, Graulhet impactant ces villages qui subiront un passage accru de camions.

Nous continuerons à suivre les opérations du collectif pour sensibiliser les habitants riverains de la RD84 et accroître le nombre de signataires de la pétition.



En conclusion, reconsidérons chacune de nos vies dans ce monde de surconsommation, au climat dérégulé, aux espaces artificialisés ou abimés inutilement, d'où disparaissent certaines populations animales (insectes, oiseaux, mammifères...)

Cette résilience collective est vitale et nous concerne tous, tant les citoyens que les élus

C'est un enjeu écologique majeur de nous préoccuper ensemble de notre futur et celui de nos enfants, de l'avenir de nos villages, de prendre soin de notre cadre de vie.

REJOIGNEZ- NOUS, chaque conseil, chaque idée, chaque action sont précieux et déterminants.

Vous pouvez nous contacter, exprimer vos suggestions, poser vos questions par mail :
surtouslesfronts@gmail.com

Les membres du Conseil de la collégiale STLF : Anne, Bruno, Christine, Marion et Sophie



Domage que peu de personnes nous ont contactés pour rejoindre l'association de passionnés, de personnes bénévoles et de devenir membres intéressés à organiser des activités et des animations dans notre village.



Domages : le manque dans notre village de passion pour les véhicules atypiques à moteur, tels que les vélos à moteur, les scooters, les motos, les voitures, les utilitaires, les tracteurs, les poids lourds Collections, tuning, swap, hot rod, rats, custom, sleeper et autres véhicules. Les amateurs de ces véhicules investissent du temps, de l'argent et de l'énergie dans leur passion, et ne pas les exposer peut entraîner des conséquences néfastes. Il est important de reconnaître et de valoriser, de faire connaître à des jeunes filles ou garçons la passion de véhicules atypiques à moteur pour préserver ces patrimoines et en profiter pleinement.



Contact AURGILI RACING Club
5 chemin de la plaine 81220 St Paul cap de joux
tel : 06 13 77 15 61
tel : 07 89 68 01 77
(si on ne vous répond pas, laissez-nous un message, merci)
E-mail : aurgili_racing@msn.com

L'association AURGILI RACING Club vous souhaite de bonnes fêtes à tous les villageois de Saint Paul cap de joux. Que ces journées soient remplies de joie, de partage et de festivités. Profitez de chaque moment passé ensemble pour célébrer cette occasion spéciale. Joyeuses festivités à tous !



LES PAGES JAUNES LOCALES



COMMERCES

Disquaire ambulant	Addict O'vinyles M.GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Fromagerie - Traiteur	FRED ET LALIE	05 63 70 62 40
Boulangerie	M. DUVALEIX	05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Point Vert	Laetitia COMBES	05 63 75 20 13
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZA VANESS		05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com
Coiffeur - Barbier « Barbe Noire »	M. BOUISSOU Nicolas	06 58 12 98 50 barbenoire.blackbeard@gmail.com
Institut « L'essentiel de Fiona »	Mme CLEMENT Fiona	05 67 46 82 66 www.planity.com/lessentiel-de-fiona-81220-saint-paul-cap-de-joux
Institut « Le boudoir de Magali »	Mme DUROUEIX Magali	06 08 90 62 13
Pompes Funèbres Transport de Corps	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08 06 09 84 07 90

RESTAURATION/HERBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		
Gîte « Vil 'agréable »	06 76 51 60 30		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCEZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Pose de cuisine - CAC81	M. ALVES	06 62 66 34 75

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Pétroles et Dérivés Techni-Service	DALET	05 63 70 60 06 - 06 08 64 46 17

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS GAEC FONTBAR « Larroque » : 05 63 70 72 17
CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » : 05 63 75 49 96
CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons : 06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS M. CARETTA : 06 15 17 29 07
AIL ROSE DE LAUTREC «Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE : 06 66 11 62 45
PAYSANNE BOULANGERE « La Ferme d'En Bidou » : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
H.C.V. MOULY « Les Cassès » : 05 63 70 68 31
S. DAUZATS « la Rouyrié » : 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
GAEC Fontbar : 06 45 25 66 75

LES PAGES JAUNES LOCALES

PRESTATIONS DIVERSES

Manutention - Chargement - Fumier Grain - Silos d'herbe - maïs...	M. LANDEZ Jocelyn	05 63 70 69 21
Entreprise de travaux agricoles, battage et travaux divers	M. FELTRIN Christian	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Bois de chauffage	M. DELPAS Moise	05 63 70 69 36
Correspondant local LPO	Mrs PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY Gérard	06 82 18 70 12
Apiculture	SEON David (St Paul) PELISSOU Nicolas (Serviès) MARTINEZ Cyril (Damiatte)	06 48 05 94 72 06 33 24 51 25 06 17 45 43 12
Enseignement Artistique	Mme MASSOT Brigitte	07 60 69 81 07
Coach sportif à domicile	M. BERNES	06 65 26 76 42
Spectacles, animations de magie	M. RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02
Correspondants locaux presse	M. CLERC Jean-Claude « la Dépêche du Midi » Mme DURIS Marie-Françoise « le Tarn Libre »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net 05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

BANQUES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 37 69 17
------------------------	----------------	--------------------------	----------------

LES PAGES JAUNES LOCALES

PROFESSIONS MÉDICALES/PARAMÉDICALES

Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97 05 63 59 12 21
Kinésithérapeutes	Mmes ORHANT/COOTAL/ Mr JEANTET	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Psychologue	Mme REGAD Sylvie	06 87 28 45 82
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Accompagnement en bien-être à domicile	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - MARAITE - CABANIÉ	05 63 70 62 81 06 42 25 24 69
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEH	07 88 18 69 92
TAXI JUAN	M. JUAN	05 63 70 60 37

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	06 31 56 52 18

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67

LES PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 mairiesaintpaul@wanadoo.fr	Communauté de Communes du Lautrecois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle Saint-Paulaise	05 63 75 32 80	Médiathèque St Paul	05 63 75 97 27
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Office du Tourisme	05 63 50 17 01 cclpa.tourisme@orange.fr
La Poste	05 63 37 69 17	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Gendarmerie	05 63 82 17 00	EDF Dépannage	0 972 675 081
SIAEP Accueil	05 63 74 34 15	Energies Services Lavaur	05 63 83 64 80
Urgences	06 82 66 27 01	Dépannage	05 63 58 03 61
		Eclairage Public	05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58 7 Place Philippe Pinel Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49



SAMU 15

POMPIERS 18

NUMERO D'URGENCE EUROPÉEN 112

GENDARMERIE 17

Ces «Pages Jaunes Locales» vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations.

Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Calendrier

DÉCEMBRE 2024

Samedi	21	20H30	Spectacle	Le Nadalet	Saint Paul cap de Joux
Samedi	28	21h	Loto	Pétanque de Damiatte	Damiatte

JANVIER 2025

Samedi	4	20h30	Loto	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	8	14h30	Concours de Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	11	20h30	Loto	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	12	14h	Loto	La paroisse	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	19	14h30	Loto	ADMR	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	25	20h30	Loto	Pompiers	S.d.fêtes+ St Paulaise St Paul
Dimanche	26	14H30	Loto	Génération Mouvement Viterbe	Viterbe

FÉVRIER 2025

Samedi	1	20h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	2	14h30	Loto	Anciens combattants	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	8	20h30	Loto	Association parents d'élèves Guitalens/Serviès	Salle des fêtes - Serviès
Mercredi	12	14h30	Concours de Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	16	14h30	Loto	Comité des fêtes de Beauzelle	Damiatte
Samedi	22	21H	Loto	Association de chasse de Guitalens	Guitalens-l'Albarède
Dimanche	23	14h30	Loto	Ping Saint Paulais Pays de Cocagne	Saint Paul Cap de Joux

MARS 2025

Samedi	1	20h30	Loto	Association de chasse de Serviès	Serviès
Dimanche	2	14h30	Loto	Pompiers	S.d.fêtes+St Paulaise St Paul
Samedi	8	20h45	Loto	Association de chasse de Prades	Prades
Dimanche	9	14h30	Loto	Pétanque Saint Paulaise	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	12	14h30	Concours de Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi Dimanche	15 16	Journée	2ème salon du bien-être	Cœur de Nuage	Lautrec
Dimanche	16	14h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	22	21h	Loto	Pétanque de Damiatte	Damiatte

AVRIL 2025

Mercredi	9	14h30	Concours de Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	13	14h30	Loto	Génération Mouvement Damiatte	Damiatte
Samedi Dimanche	19 20	Journée	Rassemblement de VW	La Band' à VW	Guitalens-l'Albarède
Dimanche	27	14h30	Loto	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux

MAI 2025

Jeudi	1	14h30	Thé Dansant	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	8h-18h	Vide grenier	Comité des fêtes Damiatte	Damiatte
Dimanche	25	8h-18h	Vide grenier	Serviès Animation	Serviès (village)

JUIN 2025

Vendredi Samedi	13 14	Journée	Tournoi 3x3	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	21	18h30	Fête de la Musique	INICI	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi Samedi Dimanche	20 21 22		Fêtes de Serviès	Comité des fêtes de Serviès	Serviès
Samedi Dimanche	28 29	Journée	Autrefois St Marc	Comité des fêtes de Damiatte	Damiatte

JUILLET 2025

Vendredi Samedi Dimanche	11 12 13		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
--------------------------------	----------------	--	---------------------	--------------------------------	------------------------